



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le samedi 9 juillet 2016, à 9H10, au lieu ordinaire des séances, à l'Hôtel-de-Ville au 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

AVIS DE CONVOCATION

Conformément à l'avis de renonciation au mode de signification prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), l'avis spécial de convocation a été transmis par courriel à chacun des membres du conseil, le 8^e jour de juillet 2016.

Présences

Monsieur Denis Racine, maire
Madame Hélène D. Michaud, conseillère
Monsieur André Métivier, conseiller
Monsieur Mario Émond, conseiller
Monsieur François Garon, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance, Mme Josée Brouillette, secrétaire-trésorière et 4 personnes.

1. OUVERTURE

Monsieur Denis Racine, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Denis Racine, maire, fait la lecture de l'ordre du jour.

-
1. **Ouverture**
 2. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
 3. **Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour**
 4. **Résolutions**
 - 4.1 Dépôt d'une demande de subvention pour le projet d'égout collecteur au programme d'infrastructures
 5. - **Période de questions portant uniquement sur les sujets discutés**
 6. - **Clôture de la séance**
 7. - **Levée de la séance**
-

16-07-140

IL EST PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

4. RÉSOLUTIONS

- 4.1 Dépôt d'une demande de subvention pour le projet d'égout collecteur au programme d'infrastructures

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent a pris connaissance du nouveau programme d'aide financière découlant du Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Sergent désire présenter une demande d'aide financière au MAMOT pour le projet de construction d'un réseau collecteur d'égout;

ATTENDU QUE, si le Gouvernement rejetait la demande d'aide financière, la demande elle-même n'engagerait pas la Ville à réaliser ce projet;

ATTENDU que le Conseil de Ville autorise monsieur **Marc Plamondon, ingénieur** à préparer une demande de subvention auprès du FEPTEU dans le cadre d'une démarche d'aide financière pour la réalisation de son projet de collecte et d'assainissement des eaux usées;

EN CONSÉQUENCE il est
PROPOSÉ par madame Hélène D. Michaud, conseillère

LE VOTE EST DEMANDÉ PAR LE CONSEILLER FRANÇOIS GARON

	<i>pour</i>	<i>contre</i>
Monsieur Denis Racine, maire	X	
Madame Hélène D. Michaud, conseillère	X	
Monsieur Mario Émond, conseiller	X	
Monsieur André Métivier, conseiller		X
Monsieur François Garon, conseiller		X

16-07-141

ADOPTÉE SUR DIVISION

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

D'AUTORISER M. Marc Plamondon, ingénieur à préparer une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU)* pour le projet précité au taux horaire de 120\$/heure, la somme forfaitaire n'excédent pas 3 000 \$.

D'AUTORISER la signature du protocole d'entente par les personnes autorisées et tout autre document nécessaire à la réalisation de cette demande de subvention.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir au paiement de cette dépense soient imputées au poste budgétaire Hygiène Milieu – 241-5413 Services profs. et techniques.

5. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT UNIQUEMENT SUR LES SUJETS DISCUTÉS**

Quelques questions sont posées et répondues.

6. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur Denis Racine, maire, remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Mario Émond, conseiller
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents

16-07-142

QUE la séance soit levée à 9H25.

Certificats de crédits

Je, soussignée Josée Brouillette, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

Josée Brouillette, directrice générale et secrétaire-trésorière

Denis Racine
Maire

Josée Brouillette
Directrice générale et secrétaire-trésorière